



Primes de Milieu, propositions de la direction :

La direction a fait ses propositions chiffrées des primes de milieu. Elle a répondu à une demande de la CGT datant du mois de mars concernant les embauchés après 2014. Ils ne percevaient pas de 13^{ème} mensualité de prime de milieu contrairement aux salariés ex-CEZUS. Cette 13^{ème} mensualité sera intégrée à la prime mensuelle et payée en 12 fois pour tous les salariés sans distinction de date d'embauche. Les gains en + de couleur noire dans le tableau ci-dessous correspondent donc à un plus pour les nouveaux embauchés, pour les ex-CEZUS il ne s'agit que de l'intégration de leur 13^{ème} mensualité dans la prime mensuelle.

Les – en rouges dans le tableau seront compensés en intégration dans les salaires de base. Pour les AMP, cela permettra de monter le salaire mini de l'AMP à 2600€. La création d'un mini pour le coefficient 305 est un combat et une revendication de longue date de la CGT. L'intégration de la prime de laboratoire **obtenue par la CGT** et aujourd'hui les négociations de primes de milieu, **également demandées et obtenue par la CGT**, ont contraint la direction à mettre ce mini à ce niveau. La CGT en est particulièrement fière et se battra tout autant pour le mini du coefficient 285.

poste	Actuelle, sur 12 ou 13 mois selon la date d'embauche	Future, Sur 12 mois pour tous	
Intervenants chimie/Polyvalents chimie	132,49	143,5	+11,01
Soutiens chimie	132,49	143,5	+11,01
Préparateur	76,32	143,5	+67,18
Second Hf/ Tech Hf	66,75	106,25	+39,5
Soutien métal (préparation)	66,72	106,25	+39,53
Soutien métal (409)	48,29	106,25	+57,96
Intervenants effluents	97,36	106,25	+8,89
Tech métal	66,75	68,95	3€ dans le salaire
Opérateur Tri/MgCl2/408	57,3	68,95	+11,65
Tech ZR	48,29	68,95	+20,66
Conducteur ZR	48,29	68,95	+20,66
Tech analyse labo	29,25	31,69	+2,44
AMP chimie	48,29	31,69	48,29€ dans le salaire
Opérateur Tri	29,25	31,69	+2,44
Opérateur labo fusion	29,25	31,69	+2,44
AMP métal	48,29	31,69	48,29€ dans le salaire

La totalité des écarts sera compensée par une intégration au salaire de base [de manière individuelle](#). Aucun salarié ne sera perdant, la CGT s'en est assurée lors de la réunion de négociation du 27 juin.

Remarque CGT :

L'accord paraît assez équilibré avec des gains importants notamment au secteur métal. Pour plusieurs postes, les primes de milieu n'augmentent pas mais ils ont bénéficié récemment de 49€ d'intégration à la base via la prime de laboratoire. La CGT est intervenue pour les journaliers et les techniciens métal sans succès, mais ne manquera pas de demander des compensations dans le cadre de la GPEC.

Concernant le plateau, la revendication CGT était à 132,49€ comme la chimie, nous regrettons que la revendication plus basse de la CFDT (à 111€) est amené la direction à faire une proposition à 106,25€.

La CGT consultera ses bases et les salariés avant de décider d'une signature ou non.